

Parlement ne les empêchait pas de se faire élire. En conséquence il se présenta en 1828 pour la Chambre des Communes, dans le comté de Clare.

Naturellement il refusa de prêter le serment exigé, dont le but était d'exclure les Catholiques du Parlement. Son refus créa une immense agitation qui fit peur à l'Angleterre. Aussi le *test oath* fut-il aboli, en 1829. Mais comme cet Acte, digne des Néron de Rome, venait d'être anéanti, quand O'Connell se présenta de nouveau en chambre, on voulut lui faire prêter serment d'après l'ancienne formule, vu que cette loi était en force lors de son élection en 1828. O'Connell refusant de nouveau, résigna son mandat pour se représenter dans Clare. Il obtint cependant le privilège d'être entendu à la barre de la Chambre. Il y plaida, avec une éloquence sans égale, son droit à prêter serment d'office en vertu du nouvel acte. Cent seize députés votèrent dans son sens et cent quatre-vingt-dix contre ; mais déjà l'on vit que l'idée de l'émancipation avait fait un chemin immense. La même chose s'est répétée, ces années dernières, à propos du "*Home Rule*."

En abolissant le *test act* le Parlement anglais, dans le but d'empêcher la réélection du grand patriote irlandais que l'on commençait à craindre, abolissait le même jour et à la même séance, l'ancienne franchise et élevait le cens électoral. Vains complots, projets odieux et insensés. O'Connell, en dépit des machinations des Lords, fut réélu et prêta serment sous la nouvelle loi, le 4 février 1830.

Le *défranchissement* des locataires créa un vaste mécontentement en Irlande et O'Connell en profita pour rappeler à son pays que l'émancipation des Catholiques devait être l'un des moyens d'obtenir le rappel de l'Union. Il fonda en conséquence la société dite des "*Amis de l'Irlande*." Elle fut abolie par le Parlement; O'Connell en établit une autre : celle de l' "*Association anti-unioniste*." Non-seulement elle fut déclarée illégale, mais son chef fut arrêté pour sédition et convaincu. Son jugement ne fut jamais prononcé et O'Connell, remis en liberté, recommença son agitation avec plus de courage, d'énergie et de force.

En dépit des efforts des patriotes, en 1832, l'Angleterre jeta un autre défi à l'Irlande eu défranchissant de nouveau un grand nombre d'électeurs. Les mesures de coercition sévères, telles que l'acte insurrectionnel et autres, ne maintenaient plus le torrent. On entendait le bruit de l'orage grondant ; la foudre menaçait. O'Connell, dont la voix était mélodieuse et suave comme une harpe d'Éolie, quand il